



**Réunion
du Conseil municipal**

**Le Conseil municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 13 mai 2022 à 20h30 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2022.

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du Conseil municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Décision modificative n°1 – Budget Ville.
- Finances – Décision modificative n°1 – Budget Théâtre.
- Finances – Passation au référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.
- Finances – Actualisation du projet de la vente du terrain cadastré AM n°239 (terrain en face de la déchèterie).
- Finances – Projet commercial dans les locaux de l'ancienne maison des associations.
- Finances – Redevances d'occupation temporaire du domaine public routier et non routier applicables aux entreprises.
- Finances – Convention de financement entre le SDIS, le Département, la Métropole Rouen-Normandie et la ville pour la reconstruction du Centre d'Incendie et de Secours de Duclair.
- Finances – Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée AT n°25 avec intervention éventuelle de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.
- Finances – Subventions 2022 aux associations et au CCAS.
- Ressources humaines – Modifications du tableau des effectifs.
- Ressources humaines – RIFSEEP filière « Animation ».
- Communications.

Le 06 mai 2022,
Le Maire,

Jean DELALANDRE

